

Sous l'Egide de

6^{ème} Forum International

Afrique et Beauté



Secrétariat d'état auprès du
ministère de l'Énergie, des Mines et
du Développement Durable, chargé
du Développement Durable.



Beauté et Innovation "Vers une économie responsable en Afrique"



du 22 au 26 avril 2019
Essaouira, Maroc



FIAB co-organisé par l'Association Nature et Culture - Burkina, et l'Association Ibn Al Baytar, Maroc

COMPTE RENDU





6^{ème} Forum International Afrique & Beauté (FIAB)

« Beauté et Innovation : Vers une économie responsable en Afrique »

Essaouira (Maroc) du 22 au 26 Avril 2019



Sous l'Égide de



Secrétariat d'état auprès du
ministère de l'Énergie, des Mines et
du Développement Durable, chargé
du Développement Durable.



I - INTRODUCTION

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, Chargé du Développement Durable, l'Association Nature & Culture Burkina et l'Association Ibn Al Baytar ont organisé, du 22 au 26 Avril 2019 à Essaouira au Maroc, le 6ème Forum International Afrique & Beauté, sous le thème « Beauté et Innovation : vers une économie responsable en Afrique ».

Le thème de cette édition traduit la volonté des organisateurs de reprendre et développer des notions déjà évoquées dans les précédentes éditions du FIAB, tout en tenant compte de l'évolution des métiers de la beauté et des législations à travers le monde.

Ce FIAB a rassemblé une centaine de participant(e)s venu(e)s de nombreux pays : Algérie, Allemagne, Burkina Faso, Canada, France, Italie, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Togo, ...

Un ensemble des enjeux a été abordé à travers des conférences, ateliers et visites pratiques :

- Mise en place de filières durables de plantes à visée cosmétique en Afrique ;
- Résultats des recherches sur les plantes africaines par de grands noms de la cosmétique ;
- Apport du tourisme durable pour les métiers de la beauté ;
- Développement de réseaux pour la professionnalisation des acteurs locaux et le développement de l'entrepreneuriat cosmétique en Afrique.

Le FIAB est un espace professionnel et scientifique qui se veut également convivial, où les rencontres et les échanges entre parties prenantes comptent autant que les conférences.

Des ateliers participatifs ont été programmés : il s'agit de lieux d'échanges, regroupant 5 à 15 personnes environ, où chacun peut s'inscrire librement en fonction de ses motivations, facilitant la confrontation des idées, débouchant sur des propositions ou des recommandations concrètes. Lors du FIAB 2019, les thèmes suivants ont été évoqués pendant les ateliers participatifs :

- Protocole de Nagoya : concilier les intérêts locaux et ceux des utilisateurs finaux
- Systèmes participatifs de garantie : une alternative pour les certifications biologiques, équitables et autres normes internationales
- Packaging : vers une filière éco – responsable en Afrique
- Qualité et Sécurité des cosmétiques

Des séances de Yoga et de spiritualité animées par Mme Estelle LEFEBVRE ont été programmées tout au long du Forum.

Cette édition 2019 a été parrainée par deux femmes remarquables :

- **Mme Carole ROBERT** Présidente du Conseil d'Administration de la Fondation Biotechnologie pour le Développement Durable en Afrique BDA (Canada).
- **Mme Amina AIT TALEB**, membre fondatrice de la coopérative Taitmatine (Maroc).



Photo : Mme Carole ROBERT



Photo : Mme Amina AIT TALEB et Mme Zoubida CHARROUF à sa droite



De gauche à droite :
M. Marc OLIVIER, Mme Carole ROBERT, Mme Zoubida CHARROUF, Mme Amina AIT TALEB et M. Patrice ANDRE

La réalisation de FIAB 2019 a été possible grâce à la contribution financière et technique des partenaires, dont la plupart sont des entreprises du monde de la cosmétique, à savoir des sociétés de R&D produisant des actifs cosmétiques et /ou des utilisateurs finaux mettant sur le marché des gammes cosmétiques :

- Botanicosm'Ethic,
- Cnabio,
- Commune Rurale De Tamanar,
- Cosmetosciences,
- Des Horizons Et Des Hommes,
- Givaudan,
- Gie Targanine ,
- Giz (Coopération Allemande),
- Greenpharma,
- Greentech,
- Indena,
- Laboratoires Expanscience
- LVMH Environnement,
- LVMH Recherche Parfums & Cosmétiques,
- Province d'Essaouira,
- Sama Bioconsult,
- Sephra,
- Seppic,
- Silab,
- Solabia Cosmetics,
- Visatox,
- Yves Rocher,
- Zorah Biocosmetique...

Le FIAB 2019 était également une occasion pour les coopératives d'exposer leurs produits, parmi celles présentes :

- Coopératives Famiran, UAB Gassan et La Saisonnière du Burkina Faso,
- Association Toogga de Mauritanie,
- Pour le Maroc :
 - Coopérative Agricole des femmes pour l'eau de rose et la valorisation des produits locaux,
 - GIE Ethical Women,
 - Coopérative Amaguar pour le PAM,
 - Union des coopératives Féminines d'Argane,
 - Coopérative Sanad Agricole,
 - Coopérative Soukaina,
 - Coopérative Targante
 - et Coopérative Ajddique.

L'importance de l'événement n'a pas échappé aux médias, qui l'ont annoncé avant sa tenue et se sont déplacés pour suivre l'ensemble des débats et assurer sa couverture.

II - LUNDI 22 AVRIL 2019



Photo : L'arrivée de participants et leur enregistrement

La Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par plusieurs discours empreints de simplicité et de convivialité pour accueillir les participants, leur rappeler l'historique du FIAB, et présenter les objectifs de ce Forum 2019 :



◁ **Mme Zoubida CHARROUF**, Présidente du FIAB 2019 et Présidente de l'Association Ibn Al Baytar



M. Patrice ANDRE, Vice-Président du FIAB 2019 et Vice-Président de l'Association Nature & Culture Burkina ▷



◁ **M. Marc OLIVIER**, Président de l'Association Nature & Culture Burkina

(Vous trouverez en *Annexe 1* le discours d'ouverture de Marc OLIVIER)

La Conférence introductive de Mme Zoubida CHARROUF : la filière Argan au Maroc, historique et perspectives.

Mme Zoubida CHARROUF, Professeur à la Faculté des Sciences de Rabat et présidente d'une association de développement Ibn Al Baytar, s'est engagée depuis plus de 20 ans à la préservation de l'arganier, un arbre endémique au Maroc qui pousse dans les zones arides du sud du pays, et qui produit un fruit en forme d'olive dont l'amande donne l'huile d'argan.

L'objectif de son projet est de lutter contre la diminution des arganeraies en adoptant la stratégie suivante : Impliquer les communautés locales dans la préservation de l'arganier en valorisant leur savoir-faire, et ainsi dégager une plus-value pour les communautés ; Démontrer par la science les connaissances traditionnelles. A cette fin, le processus de fabrication de l'huile d'argan a été optimisé, la composition originale de l'huile et ses effets biologiques ont été démontrés, des méthodes sensorielles ont été développées pour garantir la qualité de l'huile, les packagings et les débouchés de commercialisation ont évolués. Des femmes regroupées en association ont été formées aux bonnes pratiques de récolte et de fabrication. Elles ont suivi des cours d'alphabétisation et des formations en gestion. Des sessions de sensibilisation des communautés aux problèmes écologiques et des programmes de replantation ont été menés. Pr. CHARROUF nous livre les défis auxquels elle a dû faire face et les joies et succès du projet.

Le bilan est riche : 300 coopératives de femmes, des retombées médiatiques dans le pays, une augmentation des volumes de production à 2.500 T/AN, une huile avec Indication Géographique Protégée (IGP) certifiée FLO, un prix revalorisé et équitable, beaucoup de recherches scientifiques, des femmes dignes et fières, un programme gouvernemental de replantation, un projet de tourisme durable à Messguina, une Agence National dédiée à l'Arganier... Ainsi, le projet arganier mené depuis 1985 a contribué aux 15 SDGs sur les 17.



Découverte des stands d'exposition par les participants et Cocktail de bienvenue.



III - MARDI 23 AVRIL 2019

La journée a été consacrée à des échanges sur la mise en place de filières durables de plantes à visée cosmétique en Afrique, ainsi que sur le partage des résultats des recherches sur les plantes africaines par de grands noms de la cosmétique. Les intervenants ont échangé aussi sur l'apport du tourisme durable pour les métiers de la beauté ainsi que la création des réseaux pour la professionnalisation des acteurs locaux et le développement de l'entrepreneuriat cosmétique en Afrique.

Thème 1 : Filières de valorisation des Plantes Africaines en Cosmétique

Mme Léa MAZZINA, de LVMH Recherche, centre de recherche et d'innovation de la maison Parfums Christian Dior, a présenté lors du FIAB 2019 à Essaouira leur activité de recherche et de production de deux filières végétales, l'*Hibiscus sabdariffa* et l'*Opilia celtidifolia*, dans la région de Koro au Burkina Faso qu'elle exerce depuis 20 ans. Ces deux filières burkinabaises de valorisation de plantes ont permis le développement et la production de deux ingrédients naturels cosmétiques d'exception innovants et efficaces destinés à deux franchises des Parfums Christian Dior.



Grâce à la mise en place d'un partenariat de confiance avec l'association Ben Dia de Koro par l'intermédiaire de Sama Bioconsult, LVMH Recherche a pu instaurer une relation forte et durable avec un groupe de vingt femmes de la région de Koro qui produisent, récoltent et sèchent les calices d'*Hibiscus* et les feuilles d'*Opilia*, selon de bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ce partenariat a pu garantir une traçabilité totale des deux filières ainsi qu'une qualité optimale de la matière première végétale conduisant à une efficacité maximale des deux actifs cosmétiques développés pour Dior. Il a également instauré des relations de confiance, durables et éthiques avec les populations locales en : apport de revenus complémentaires par le fruit de leur travail ; versement de primes de développement durable ; assurance d'un engagement fort de Dior et Sama Bioconsult. LVMH Recherche a également favorisé le respect, la conservation, la restauration et la promotion de la biodiversité de Koro en : formant les productrices et cueilleuses aux bonnes pratiques de production et de récolte ; finançant des études d'impact ; participant à la reforestation par un programme de reboisement ; sensibilisant les populations à la préservation de la biodiversité locale ; finançant des masters d'étudiants burkinabais sur l'étude approfondie de la flore et la faune locales pour une meilleure connaissance de la préservation ; collaborant avec l'Université de Ouaga et les Eaux et Forêts sur l'étude et la protection du SECKO.



Mme Solen LEDAVADIC a exposé l'expérience de SILAB, une entreprise spécialisée dans la R&D, l'industrialisation et la commercialisation de molécules biologiques actives d'origine naturelle. SILAB a développé un Exfoliant biologique « EXFOLACTIVE » riche en saccharides purifiés de la fleur de nopal (figue de barbarie : *Opuntia ficus-indica*) de Tunisie. Une filière d'approvisionnement responsable, durable, éthique et solidaire envers les cueilleurs, envers la population locale, et respectueuse de la biodiversité, a été mise en place. Parmi les actions menées, on peut noter : la fourniture d'équipement de protection aux cueilleurs, l'installation de ruches, l'aménagement d'un local pour la préparation du couscous, et une certification ESR.



La présentation de **Mme Virginie ANCHARTECHAHAR** a été consacrée au *Centella* de Madagascar. Combinant sa maîtrise de l'extraction et de la purification à la connaissance des plantes malgaches, SEPPIC a développé une expertise dans les actifs issus de *Centella asiatica*. Cette plante est riche en molécules tri-terpéniques qui portent l'activité biologique recherchée. L'approche de SEPPIC est basée sur le respect du savoir-faire traditionnel, mais aussi sur l'amélioration des conditions de vie des populations locales. La relation entre SEPPIC et les fournisseurs locaux dans les zones de collecte des plantes est au cœur de la démarche de développement durable.

Mme Hawa SIDIBE, Présidente de la l'association du développement et de la promotion des droits de l'Homme pour l'association Toogga Mauritanie, a présenté le projet de valorisation du Dattier du désert (*Balanites aegyptiaca*), connu localement sous le nom Toogga, et différentes actions de l'association pour sa valorisation. Elle a également attiré l'attention sur l'application des normes et la certification des produits qui coute cher. Il faut savoir que les coopératives sont obligées de certifier leurs produits pour les commercialiser à l'étranger.



Mme Victoria VAGANAY a présenté le projet de l'huile de Baobab élaboré par GREENTECH, qui met le développement durable et le commerce équitable au cœur de ses préoccupations. C'est un exemple de filière durable et de développement économique et d'autonomisation des femmes au Burkina Faso. Ce projet a permis la fourniture d'un moulin et la construction de 2 bâtiments, le reboisement d'une centaine de Baobabs, un appui pour la reconnaissance administrative du groupement féminin, des formations de qualité au profit des villageois sur les bonnes pratiques, l'appui à la certification biologique, l'autonomisation et la protection de la biodiversité.

Mme Estelle LEFEBVRE et Mme Anatou OLIVIER ont exposé les filières associatives dans différentes régions du Burkina Faso (Projet Produits Naturels et Traditionnels ou PNT) : Koussougoudou (Baobab), Koro (Opilia, Hibiscus), Gassan (Acacia, Vigna, Soja), Kangala (beurre de karité, miel), Houndé (savons, produits laitiers et pâte d'arachide).

Le projet PNT a été financé par plusieurs partenaires du FIAB pour appuyer le développement des associations féminines au Burkina Faso.



Parmi les principaux appuis techniques et financiers de PNT, on peut noter : l'alphabétisation, l'apprentissage à la gestion des groupements associatifs, l'amélioration de la production à travers le conditionnement et l'étiquetage, et l'appui à la participation à des foires et expositions et au 6^{ème} FIAB, ainsi que l'ouverture prochaine d'un magasin proposant tous ces produits dans des villes stratégiques (Bobo Dioulasso, Ouagadougou).



En inscrivant la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) parmi ses priorités, le groupe SOLABIA confirme son engagement en matière de développement durable. **M. Hichem HENCHIRI** a présenté deux projets développés par SOLABIA : PROJET ARAUCARIA (*Araucaria angustifolia*), et PROJET JUÇARA (*Euterpe edulis*). Le 1^{er} projet consiste à déterminer la quantité de graines d'araucaria pouvant être ramassées sur le sol de la forêt sans impacter la levée de nouveaux arbres. Ce projet accompagne les communautés dans la valorisation de ces graines et les incite à ne plus couper l'arbre. En parallèle, il encourage les grossistes à payer les graines le juste prix. Quant au 2^{ème} projet, il consiste à démontrer aux

communautés que les fruits de la juçara peuvent également être valorisés économiquement, ce qui permettra de préserver l'arbre. SOLABIA a formé la communauté à la cueillette des fruits et à la transformation de la pâte, et a aussi sensibilisé les pouvoirs régionaux à la valeur nutritionnelle de ce fruit. Ainsi, SOLABIA a été primée "**Entreprise Amie du Mata Atlantica**" en 2018.





Mme Sophie LECLERE-BIENFAIT (EXPANSCIENCE) a initié sa présentation par la définition du « Up-cycling » ou recyclage : Aujourd’hui, l’Homme est responsable de l’épuisement des ressources naturelles terrestres, qu’il utilise pour satisfaire quasiment l’ensemble de ses besoins (nourriture, construction, énergie...) ainsi que de sa dégradation progressive (pollution, déforestation...). Chaque année, la population humaine croît et, peu à peu, nous savons que le potentiel de notre seule planète bleue ne pourra suffire, à court terme, à contenter tous ses besoins. Parallèlement, nous assistons, sur certains continents et dans tous les secteurs économiques,

à l’arrivée d’une vague verte, défavorable à la chimie « traditionnelle », ouverte sur la notion de Naturalité et plus précisément focalisée sur le végétal, associée à de nombreux référentiels comme la Chimie verte, l’économie circulaire et préservation de la Biodiversité avec la mise en place de réglementations internationales tel le Protocole de Nagoya.

L’industrie cosmétique, historiquement, a toujours puisé son inspiration dans le végétal, mais essaye d’aller encore plus loin aujourd’hui en essayant de substituer tout ingrédient de formulation issu notamment de la pétrochimie. En tant qu’Industrie Responsable, elle doit chercher des solutions permettant de diminuer son impact sur la Biodiversité, via des technologies innovantes comme la culture en réacteurs de cellules végétales ou micro-algues, la technologie des « plantes à traire ». Une autre solution semble pérenne et prometteuse : le Up-cycling qui consiste à valoriser les déchets / les co-produits végétaux générés par les industries alimentaire, textile, agricole, pharmaceutique... et parfois cosmétique, pour créer de nouveaux ingrédients et actifs. Les Laboratoires Expanscience ont appliqué ce principe sur 3 de ses filières péruviennes que sont l’avocat, le maracuja et la maca.

Thème 2 : Apport du Tourisme Durable pour les Métiers de Beauté

M. Éric AMETSIPE, Président de la Vallée des Métiers de Beauté (VMB) au Togo, a présenté l’expérience Togolaise dans le tourisme du bien-être et son impact sur le secteur de la cosmétique et les métiers de beauté. Enthousiaste par ces résultats, il propose un plan d’actions et des recommandations pour que ce tourisme apporte des revenus alternatifs aux communautés locales et une préservation des richesses naturelle, et il annonce officiellement le projet ECLAT du BIEN ETRE : Expo Cotonou-Lomé-Accra pour le TOURISME du BIEN-ÊTRE en installant des « Beautithèques pays » ou « Cosmétothèques ».





La Coopération allemande au développement, la GIZ, avec son partenaire institutionnel et politique, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification – HCEFLCD, mettent en œuvre le Projet Tourisme Durable pour la promotion de l’emploi et des revenus en zones rurales et ce au niveau de deux régions pilotes “Souss Massa” et “Beni Mellal Khénifra” permettant ainsi le développement de formes alternatives de tourisme, respectant les principes du développement durable et intégrant la gestion des ressources naturelles, au bénéfice de la population locale. L’approche du Projet repose

notamment sur la valorisation des chaînes de valeur des produits du terroir à travers le tourisme durable améliorant ainsi durablement les conditions d’emploi et de vie des producteurs-productrices locales. Le projet de Tourisme Durable, représenté par **Mme Kaoutar EL RHAFFOULI**, vise notamment à accompagner des coopératives d’huile d’Argane à améliorer la qualité et la quantité de la production, et à promouvoir leurs produits dans le secteur touristique hôtelier en mettant en place le concept novateur des “Etagères solidaires” ayant pour objectif la valorisation des produits du terroir à travers leur introduction dans le secteur du tourisme

Thème 3 : Importance de la réglementation pour une cosmétique Africaine

Mme Manon AMINATOU, fondatrice du cabinet VisaTox, a mis l’accent sur l’importance de la réglementation pour la cosmétique africaine. En effet, les exigences réglementaires cosmétiques s’actualisent en vue d’assurer une meilleure sécurité des consommateurs. En même temps, on note la présence en Afrique de certaines substances dangereuses et interdites ailleurs dans les produits cosmétiques.



De ce fait, la réglementation permettra :

- De garantir l’innocuité, l’efficacité et la qualité des produits cosmétiques,
- De créer de la valeur ajoutée par la transformation de produits agricoles,
- De développer l’industrie et le commerce,
- De créer de nouveaux emplois dans toute la filière,
- D’avoir un impact positif en matière de santé publique,
- De réduire l’impact environnemental des produits cosmétiques.



Mme Salamata Sophie SEDGHO, Vice-Présidente du Centre National de l'Agriculture Biologique (CNABio) au Burkina Faso, a présenté une nouvelle approche de la certification biologique : Le Système Participatif de Garantie (SPG). C'est un système de certification biologique alternatif, adapté au contexte local et peu coûteux. Il repose sur des outils et des normes d'agriculture biologique rigoureuses, qui intègrent tous les acteurs du cycle. Le Label BioSPG du Burkina Faso est l'un des premiers labels bio national en Afrique de l'Ouest. Il vise à adapter les

certifications biologiques aux conditions locales africaines tout en respectant les normes internationales, à réduire le coût de la certification, à améliorer les conditions de vie des petits producteurs agro-écologiques et à encourager l'adoption de l'Agroécologie. Ainsi le label Bio SPG garantit qu'une denrée alimentaire issue du maraichage ou de grandes cultures céréalières par exemple, ou à visée cosmétique (beurre de Karité) a été produite selon les normes de l'agriculture biologique, il protège le producteur et le consommateur.

IV - MERCREDI 24 AVRIL 2019

Cette journée a été consacrée à l'application du Protocole de Nagoya, l'Accès aux ressources génétiques et le Partage des Avantages (APA). Dans les ateliers participatifs, il a été discuté, entre autres, du Protocole de Nagoya, et comment concilier les intérêts locaux et ceux des utilisateurs finaux, ainsi que des systèmes participatifs de garantie comme une alternative pour les certifications biologiques, équitables, et autres normes internationales.

Thème 4 : Rôles des parties prenantes dans l'application du Protocole de Nagoya (PN)

Le Protocole Nagoya a été introduit par **Mme Céline ROCQUET**, consultante en innovation responsable en France. Elle a entamé sa présentation par l'historique et l'objectif de ce protocole, qui vise au partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Cela notamment :

- Par un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des technologies pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux technologies.
- Par un financement adéquat, contribuant ainsi à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments constitutifs.



A travers sa présentation, **Mme Céline ROCQUET** a mis le point sur le régime de l'Accès aux ressources génétiques et le Partage des Avantages (APA) issus de leur utilisation. Elle a donné des définitions des mots clés de l'APA, à savoir les ressources génétiques, les utilisateurs et fournisseurs, et les connaissances traditionnelles. Elle a également évoqué les différentes attentes, appréhensions et les propositions de l'APA. Mme Rocquet a terminé son intervention par les impacts et les obligations pour les fabricants de produits cosmétiques lors de la Mise en œuvre de ce Protocole.



Donnant parole aux institutionnels sur l'évolution du protocole Nagoya (PN) au Maroc de 2010 à 2019, **Mme Salma EL GANNOUNI** (point focal Maroc) a dressé un état des lieux sur le plan national, notamment sur l'état de progression et le processus de ratification du PN par le Maroc, ainsi que sur les activités entreprises pour sa mise en œuvre dans le cadre de la coopération internationale avec la GIZ et FEM/PNUD. Le projet APA Nagoya (FEM/PNUD) a pour objectif de renforcer la protection et l'utilisation durable des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles qui leur sont associées

au Maroc, à travers la mise en place d'un cadre national sur l'accès et le partage des avantages (APA) compatible avec la CDB et son Protocole de Nagoya. Parmi les activités réalisées dans le cadre de ce projet : l'étude économique sur le potentiel des ressources génétiques au Maroc ; le développement d'un guide sur les droits de propriété intellectuelle sur l'APA au Maroc et la caravane d'ateliers de sensibilisation et de formation à l'APA au profit des collectivités territoriales, de la société civile et les chercheurs au niveau de Guelmim, Marrakech, Agadir, Meknès, Tanger et Oujda.

M. Michael GAJO, Chef du Secteur d'Environnement et Climat (GIZ Maroc) : a présenté deux programmes de la GIZ pour la mise œuvre du protocole Nagoya au Maroc :



- Le **Projet d'Adaptation au Changement Climatique et Valorisation de la Biodiversité/ Mise en œuvre du Protocole de Nagoya – ACCN** (Janvier 2013 – Décembre 2016). L'objectif de ce programme est le développement du cadre juridique et institutionnel pour le mécanisme d'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leurs utilisations en tenant compte des services éco-systémiques et l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies, politiques et programmes nationaux.
- Le **Projet de Gouvernance Environnementale et Climatique – ProGEC** (Janvier 2016 – Mars 2022), qui vise à mettre en place une plateforme nationale pour la coordination de mise en œuvre de la stratégie de valorisation des ressources génétiques sur la base du Protocole de Nagoya, est créé.

Ces Projets Maroc/Allemagne répondent à la requête de coopération technique du SEDD et contribuent avec succès à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Développement Durable au profit de la population marocaine du pays. Parmi les principaux résultats de ces projets :

- Le renforcement des capacités des acteurs clés (1264 personnes sensibilisés et/ ou formés).
- L'élaboration d'une stratégie de communication en matière d'APA.
- Les éléments de stratégie R&D dans le cadre de l'APA.
- L'élaboration d'un avant-projet de loi sur l'APA
- **12 conventions modèles** pour négociations CPCC (PIC) et CCCA (MAT).



M. Ali BENRAYANE (PNUD) a présenté la mise en place d'un cadre juridique d'accès et de partage des avantages (APA) conforme au Protocole de Nagoya au Maroc, et le renforcement des capacités des parties prenantes du Maroc (Instances gouvernementales, universités et instituts de recherche, comité national pour la biodiversité et société civile et secteur privé) pour sa mise en œuvre. Il a évoqué l'état d'avancement du projet de loi APA qui est actuellement au niveau de la SGG, suite à de nombreuses concertations et interventions de plusieurs experts juristes pour sa confection, ainsi que les textes d'application ont été élaborés par des experts juristes et sont actuellement en phase de concertation entre différentes parties prenantes, piloté par le SEDD et le SGG.

Parole aux parties prenantes et débats

A la fin des présentations, la parole a été adressée aux différentes parties prenantes UEBT, les entreprises et les associations féminines pour débattre le sujet d'application du Protocole Nagoya et la mise en œuvre de l'APA.

M. Patrice ANDRE (Botanicosm'Ethic) a introduit le débat par son témoignage sur son expérience de montage de filières en Afrique et de collaboration avec des partenaires locaux pour accéder à des ressources génétiques et entretenir des relations durables en termes de développement durable. Cela permettait un échange permanent entre utilisateurs et fournisseurs potentiels accompagné d'avantages monétaires et non monétaires qui entretenait cette relation. En conséquence, l'APA existait déjà mais n'était pas réglementé : « On faisait de l'APA sans le savoir ». D'après son constat, la réglementation crée des freins qui perturbe énormément les relations déjà établies avec les partenaires, à cet effet il propose de dynamiser le système, sinon l'utilisation des ressources génétiques au lieu d'être améliorée elle risque d'être diminuée.

M. Marc OLIVIER (Président ANCB et Directeur de Sama Bioconsult) a assisté à plusieurs ateliers de l'APA organisés par la GIZ, structure mandatée par l'UE pour aider les pays africains, pour mettre en place le protocole Nagoya dans les pays respectifs. Il a remarqué le manque d'intérêt, l'absence (peut être liée à des soucis financiers) des points focaux d'Afrique de l'ouest aux différents FIAB organisés tous les 2 ans, bien qu'ils soient régulièrement informés. Cela est un premier frein à la mise en place de l'APA, car cela leur permettrait de rencontrer les partenaires extérieurs en présence des communautés locales. D'autre part, suite à sa participation aux formations élaborées par l'IDLO (Organisation Internationale d'aide au Développement des Législations) pour aider et accompagner les pays à mettre en place des lois et des protocoles, Marc OLIVIER a constaté que certains pays sont en avance, mais que d'autres trouvent des difficultés à mettre en place le protocole. Mais certains pays progressent en délivrant des documents temporaires même si la législation « Nagoya » n'existe pas encore, afin de ne pas décourager les partenaires et d'amener du développement pour les communautés locales. Il y a des pays qui sont très en retard et qui n'associent pas les parties prenantes, ou très peu, à l'élaboration des lois, ce qui est contraire à l'esprit du Protocole de Nagoya, et d'autres pays qui avancent bien que les textes de lois ne soient pas totalement élaborés.

Mme Léa MAZZINA a mis en exergue la complexité de la mise en place du protocole de Nagoya au niveau des pays mais également au niveau des entreprises. Dans le cas de LVMH Parfums & Cosmétique, il y a plus de 5000 matières premières dans son portefeuille. Chaque produit peut contenir plusieurs matières soumises à l'APA et ces matières peuvent provenir de différents pays, donc elles peuvent être concernées par des régimes APA différents. Dans certains pays il y a des lois nationales, en plus du protocole de Nagoya, qu'il faut prendre en compte soit sur l'accès, soit sur les savoirs traditionnels. Mme MAZZINA a donné l'exemple du Brésil qui exige un pourcentage sur le chiffre d'affaire du produit. Mais, même si le produit est vendu cher, les profits sont réinvestis dans la recherche et dans les filières afin que les partenaires puissent continuer à vivre décemment de la ressource dont on s'approvisionne. De plus, le prix de vente des gammes cosmétiques n'est pas vraiment lié à la présence de tel ou tel actif cosmétique issu d'une plante, mais parfois plus corrélé à l'image de la marque (notamment dans l'industrie cosmétique du luxe). A la fin de son intervention, et tenant compte de la complexité de la mise en place du protocole pour la société sur l'aspect financier, Mme MAZZINA a suggéré que les gouvernements tiennent compte des réalités économiques lors de la rédaction et l'élaboration des lois. LVMH a déjà fait beaucoup pour ses filières, et souhaite continuer à les durabiliser afin qu'il y ait des retombées sur les zones de ressources.

Mme Carole ROBERT, Présidente du Conseil d'Administration de la Fondation Biotechnologie pour le Développement Durable en Afrique (BDA) au Canada, a mis l'accent sur les contraintes réglementaires internationales complexes dues au développement du marché.

A cet effet, la Fondation BDA a essayé d'apporter des solutions à travers l'implantation d'un écosystème qui va permettre au producteur de bénéficier de la majorité de profits. BDA fait de la transformation non pas comme un intermédiaire de marché, mais offre un service à profit zéro à l'éco-preneur. L'éco-preneur certifié pourra prendre cette matière transformée et être en lien direct avec le marché.

Sur la question de l'APA, **Mme ROBERT** a affirmé que cela doit être élaboré par l'ensemble de la chaîne de valeur, comprenant les populations locales, les chercheurs et les utilisateurs locaux, et que c'est difficile pour un pays de saisir l'enjeu de l'APA si les intervenants ne sont pas en contact permanent avec toutes les parties. Elle a également évoqué le problème des détenteurs de savoirs ancestraux, qui sont devenus extrêmement méfiants envers la communauté nationale et envers les chercheurs, et qui ne veulent plus révéler leurs savoirs tant ils ont été ignorés. A la fin de sa présentation, Mme ROBERT a attiré l'attention sur le fait que l'APA devient un frein, et que l'on est à l'aube d'un moment très grave de dérapage potentiel de l'APA si les redressements ne sont pas opérés très rapidement.

Mme Céline BASTIN (YVES ROCHER) explique que les actions et le développement de filières sont faits de façon responsable par la cosmétique depuis bien longtemps, avant même l'application de l'APA. Elle a donné comme exemple YVES ROCHER, qui a entamé des actions depuis plus de dix ans en Afrique. Ce qui a changé avec la mise en œuvre de l'APA, c'est que la relation bilatérale entre une marque et un fournisseur est devenue triangulaire avec, en plus, les autorités nationales. Cette relation est compliquée à mettre en œuvre à cause du manque de sensibilisation à l'APA, d'où la nécessité pour les gouvernements de faire de la formation auprès des acteurs locaux, et de leur expliquer le principe de l'APA, afin que la triangulation se passe d'une façon plus efficace.

Mme Sophie LECLERE– BIENFAIT a rappelé que le protocole de Nagoya part du principe que chaque pays est souverain de sa propre biodiversité, et elle a souligné qu'il peut y avoir des dérives dans un sens comme dans l'autre. Dans une entreprise, tout le monde doit être impliqué, d'où l'importance de la communication dans tous les services : le service achat, le contrôle de gestion, la direction, la R&D... Cette approche doit être prise en amont dans la stratégie de l'entreprise. Mme LECLERE a recommandé, pour la prochaine édition du FIAB, d'inviter les personnes responsables du Marketing et des services « Achat » pour participer aux discussions.

M. Éric AMETSIPE (président de la Vallée des Métiers de Beauté au Togo) a attiré l'attention sur la nomination d'APA, il a proposé de la changer par APAF (APA pour l'Afrique) car les gens ont peur de ce nom, et ils pensent que ce sera un piège (appâts !). Il a proposé de lancer la sensibilisation à travers le gouvernement, les autorités locales, ainsi que trouver une formule afin de faciliter la communication et tirer plus d'information pour simplifier la tâche sur le terrain. A la fin, il conclut son intervention par « soit changer de nom ou soit le définir pour libérer ce qui bloque ».

Mme Fatima AMEHRI, Présidente de l'association marocaine des indications géographiques et membre d'union des coopératives d'Argane, a montré que les coopératives souffrent bien des intermédiaires. Elle a recommandé aux laboratoires de s'approvisionner directement auprès des producteurs, car c'est plus rassurant pour la qualité et la traçabilité du produit, et cela permettrait le partage des avantages. Elle a donné l'exemple des coopératives qui ont augmenté leur chiffre d'affaire grâce à la relation directe avec les laboratoires, ce qui les a incités à investir et développer plusieurs projets dans leurs villages. A la fin de son intervention, Mme AMEHRI a insisté sur la protection du savoir ancestral des femmes, puisque le symbole d'Argane est la Femme.

Mme Zoubida CHARROUF a rebondi sur l'expérience des coopératives d'argane, et particulièrement sur la valorisation des coproduits de l'arganier. Elle a affirmé que cette expérience a été mise en place avant le protocole Nagoya, et que l'impact de la relation bilatérale entre le laboratoire et la coopérative était très positif. Le partage des avantages a été non monétaire (appui technique) et monétaire, car une part des revenus a été consacrée à un fond social qui permet aux coopératives de les gérer selon leur besoin (paiement des soins médicaux des femmes, éducation, reforestation). Cela rejoint fortement le principe de l'APA. Par ailleurs, Mme CHARROUF a recommandé de faire de la recherche scientifique en Afrique un levier pour son développement, et profiter de l'APA par le biais du transfert de technologie.



Les participants ont également débattu plusieurs points :

- Le problème de communication entre les différentes parties prenantes qui entrave la mise en place de l'APA.
- La recherche des moyens pour développer la Recherche en Afrique et aider les acteurs locaux à formuler leurs produits.
- Le problème de budget des sociétés et les laboratoires cosmétiques qui limite l'investissement dans les équipements des laboratoires locaux.
- L'élaboration des projets qui ont rapport avec les besoins de l'entreprise et utile à la communauté locale.
- L'élaboration des fiches pour répondre aux besoins des entreprises.
- Trouver un compromis entre le laboratoire et les communautés locales pour pouvoir mettre en place le protocole.
- Assurer à l'entreprise l'accès en matières premières pour éviter la guerre des prix.
- Sensibiliser les points focaux à la mise en œuvre du protocole et les encourager à communiquer puisqu'ils ont une représentation.

En conclusion, la communication :

- Avec les parties prenantes,
- En interne dans les entreprises,
- Avec les communautés,

Cela permet une meilleure compréhension des besoins des uns et des autres et de passer à l'action.



Les Ateliers

- **Protocole de Nagoya** : concilier les intérêts locaux et ceux des utilisateurs finaux
- **Systemes Participatifs de Garantie** : une alternative pour les certifications biologiques, équitables et autres normes internationales
- **Packaging** : vers une filière éco – responsable en Afrique
- **Qualité et Sécurité des cosmétiques**

Le travail de chaque atelier a été exposé à tous les participants par le rapporteur de l'atelier en fin de session. Les comptes-rendus de ces ateliers sont mis en annexe du présent document.

V - JEUDI 25 AVRIL 2019

Les participants ont eu l'occasion de visiter des coopératives féminines de production de l'huile d'argane de la Province d'Essaouira, à Tidzi et au village du Festival de l'Arganier à Tamanar ainsi que la coopérative des plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) à Smimou . Les rencontres et les échanges ont été appréciés de toutes et de tous.

Les associations féminines du Burkina et du Mali ont profité de l'occasion pour assister à un atelier de fabrication de Savon à la coopérative Ajddigue à Tidzi.







A la fin de la journée, une réunion des partenaires du FIAB a été organisée pour discuter sur les évolutions des FIAB, sur le statut « FIAB », et sur la date et le lieu du prochain Forum.



VI - VENDREDI 26 AVRIL 2019

Cette dernière journée a été consacrée au Développement de réseaux pour la professionnalisation des acteurs locaux, le développement de l'entrepreneuriat cosmétique et les bonnes pratiques en Afrique

Mme Francine JOLY, fondatrice du laboratoire SephraPharma, laboratoire de recherche et d'évaluation en pharmacologie moléculaire et cellulaire au service de l'industrie dermocosmétique, nutraceutique, vétérinaire et pharmaceutique, a initié cette journée par sa présentation sur l'entrepreneuriat. Parmi les points qu'elle a évoqués, on retiendra principalement :

- Les compétences de l'entrepreneur (l'adaptation, la détermination l'optimisme et la créativité),
- Le rôle des incubateurs pour le partage d'expérience,
- Le financement
- L'importance d'élaboration du business plan.



Mme Diogo DRAME a donné son témoignage sur la Fabrique 621 qui est un écosystème pour les entrepreneurs de la cosmétique naturelle et un incubateur métier pour créer une gamme de cosmétique naturelle qui allie innovation et éthique. Le nombre 621 se réfère à l'article L-621-1 du code de la propriété intellectuelle, légiférant le secret de fabrication, et le nombre 621 représente aussi le concept de la Fabrique : 6 mois d'incubation, 2 ans pour pérenniser son activité, et devenir le numéro 1.

Mme Emmanuelle PERCHERON et **Mme Claire EL FAKIR** (Cosmetosciences) ont exposé le projet WeLab Cosmétique de l'Université d'Orléans, permettant aux jeunes entrepreneurs d'accéder à l'équipement standard sur 3 laboratoires (chimie du végétal, biologie et formulation), un accompagnement technique et un lien fort avec l'écosystème régional pour le développement de l'innovation, afin de la réussir et développer le projet d'entrepreneuriat, en favorisant l'innovation, la transversalité et la créativité.

Résultat 32 projets d'entrepreneuriat et deux startups ont été développés.



M. Bernard PIPON (Association des Horizons et de Hommes) a présenté la démarche qualité pour la fabrication et la vente des produits de beauté, à travers l'analyse des processus de fabrication, la mise en place de nouveaux processus, l'écoute des clients, la mesure des améliorations et l'évaluation des coûts. Ainsi, la qualité est un outil de progrès et d'amélioration continu. Sa conférence a été illustrée par des exemples concrets venant du Burkina Faso, notamment l'amélioration du conditionnement et de l'étiquetage de produits de plusieurs associations (Huile de Baobab, Miel, Savons, etc.).

La dernière intervention a été présentée par **Mme Najat LOMRI** sur la valorisation des produits de terroir marocain pour une cosmétique en Afrique : Opportunités et défis. IRCOS Laboratoires a développé une expertise éprouvée dans la fabrication de produits dermato-cosmétiques et des dispositifs médicaux, et a également développé deux gammes de produits cosmétiques utilisant l'huile d'argan comme principe actif de base auquel viennent s'ajouter d'autres essences et ingrédients d'origine naturelle.



Clôture

Un mot de clôture a été prononcé par le comité d'Organisation pour :

- ✓ Remercier tous les participants réunis pour la qualité de leur apport et réflexion, pour leur assiduité et pour avoir investi dans ce Forum beaucoup de leur temps et énergie.
- ✓ Féliciter tous les participants que cette rencontre soit utile et profitable à tous ceux qui ont participé, et qui y ont trouvé de quoi alimenter leurs recherches et leurs démarches respectives, si différentes soient-elles
- ✓ Se féliciter des résultats auxquels nous sommes parvenus au terme de nos travaux.
- ✓ Remercier les autorités provinciales d'Essaouira, nos partenaires et nos sponsors.



A la fin du mot de clôture un hommage particulier a été rendu à Mme Charrouf par les femmes des coopératives du Maroc pour son dévouement pour la cause de la femme rurale et la conservation de la biodiversité.



Remerciements

Nos deux marraines

Les partenaires financiers et techniques du FIAB

Les autorités du Maroc

L'équipe organisatrice

Les femmes des coopératives du Maroc qui nous ont accueillis lors de la journée sur le terrain



ANNEXE I

Discours de M. Marc OLIVIER,

Président de l'Association Nature & Culture Burkina, association co – organisatrice du 6^{ème} FIAB avec l'association Ibn Al Baytar au Maroc, Lundi 22 Avril 2019

Chers amis, chers participants et autorités présentes,

Tout d'abord, un grand merci au Maroc et son peuple chaleureux de nous accueillir aujourd'hui à Essaouira pour ce 6^{ème} Forum International Afrique & Beauté...dont le thème est...

« Afrique et Beauté : vers une économie nouvelle »... ce qui signifie pour nous... mais non, hum ! Je crois bien que c'est mon ami et mentor Patrice ANDRE qui présentera le thème...

Je poursuis donc pour vous expliquer, qu'après 4 éditions au Burkina Faso, et une édition chez nos voisins du Togo, le choix du Maroc s'est imposé pour cette 6^{ème} édition, pour plusieurs raisons, que je citerais ainsi :

- La présence de Mme Charrouf que je n'ai pas besoin de présenter, qui est venue plusieurs fois au FIAB, qui a été notre Marraine au Burkina Faso, professeur et chimiste universitaire, créatrice et soutien de coopératives féminines liés à l'Argan, en des temps plus difficiles qu'aujourd'hui...
- L'existence de Traditions liées aux plantes et à la Beauté au Maroc, héritage des cultures des différents peuples qui y résident et des royaumes qui se sont succédé au cours d'une l'Histoire très riche,
- La présence d'entreprises liées au secteur des plantes médicinales, aromatiques
- Les nombreux instituts de recherche et les universités possédant de grandes capacités de recherche dans notre domaine,
- Enfin, n'oublions pas, la riche gastronomie du Maroc, les bienfaits du Hamman, les promesses de visites de sites culturels et naturels, l'ambiance des musiciens traditionnels gnaouis...tout cela a fait rapidement basculer la décision du Comité d'Organisation pour choisir le Maroc...nous sommes obligés de vous l'avouer... !

Je dirais quelques mots aussi sur l'évolution du FIAB, qui, en quelques années, est passé d'un forum à 20 personnes, du Burkina Faso, à un forum international, avec près de 80 participants venant de plusieurs pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale, d'Europe, du Canada...

Ensuite, pour les nouveaux FIABISTES qui en sont à leur première participation et à qui je souhaite la bienvenue, en les avertissant qu'il n'y a pas vraiment de remèdes ou de vaccins pour ne pas revenir la prochaine fois (vous verrez dans quelques jours...), je soulignerais que nous avons choisi le mot « FORUM » pour indiquer, que comme sur la grande place de la ville de Rome sous l'Empire des Césars, tout citoyen avait le droit à la parole et pouvait s'exprimer librement...nous souhaitons en effet que toutes les personnes participants à l'élaboration de nouveaux produits cosmétiques, depuis les femmes des petits villages africains, jusqu'aux directeurs R&D ou Marketing des sociétés cosmétiques, en passant par les chercheurs, les autorités des ministères concernés, tous aient un accès égal à la parole et participent aux échanges...

C'est pourquoi, grâce à l'appui de nos partenaires (les fidèles de la première heure et les nouveaux venus à cette édition que je remercie vivement), nous invitons des représentants des associations de différents pays (bien que cela nous cause parfois des difficultés administratives à gérer avec patience...car dans notre monde, il faut bien le reconnaître, à notre grand regret, les marchandises et l'argent circulent plus facilement que les personnes...)... alors que pourtant nous avons l'exemple des Plantes, des Traditions, des Connaissances littéraires, philosophiques ou scientifiques, qui ne connaissent pas, elles, les frontières.

Je terminerais (enfin, presque) en citant une dame italienne, Chiara LUBICH, qui a développé l'économie de communion, au 20^{ème} siècle, à travers un réseau appelé « les Foccalari » et qui a vu son réseau, tout comme notre Forum, grandir, se développer à l'international, accueillir de nouvelles personnes dans l'équipe dirigeante et qui s'exprimait ainsi :

« Quelle que soit l'évolution future de notre réseau (pour nous le FIAB), quelles que soient les nouvelles personnes qui y participent, je souhaite que l'on ne perde pas de vue les raisons ou les problèmes existants qui ont amené la création de ce réseau (pour nous le FIAB) et que tant que les objectifs n'ont pas été totalement atteints ou que les problèmes n'ont pas totalement été résolus, il faut continuer sur la même voie... »

Me permettez- vous d'ajouter, pour empiéter un peu sur le thème, qu'il s'agissait pour elle, et ses successeurs qui souhaitait développer eux aussi, une « Economie Nouvelle », de remettre l'Homme au cœur de l'entreprise (et non pas uniquement les bénéfices monétaires) ?

Je compléterais, en y ajoutant la Nature qui nous donne les matières premières de nos produits, mais aussi un peu de merveilleux, car comme l'écrivait Gaston REBUFFAT, grand alpiniste français des années 60 à 80, « l'homme est capable d'aller sur la Lune, mais il ne peut pas créer un papillon »...

J'en termine, nous sommes au Maghreb, ce qui signifie, (je l'ai vérifié avec Mme CHARROUF...), « le Couchant » et je me dis que déjà se prépare une belle soirée pour nous tous, et je suis sûr qu'il y en aura d'autres après de fructueuses discussions ou sorties de terrain dans les quelques journées qui vont nous réunir ici à Essaouira,

C'est tout ce que je vous dirais ce soir, merci à tous de votre déplacement et participation, je vous souhaite à tous un excellent FIAB 2019.

Merci de votre attention,

OLIVIER Marc, Ph.D

Chevalier de l'Ordre National du Burkina Faso

Président

Association Nature & Culture Burkina

BP 1221 Bobo Dioulasso / BURKINA FASO

Tél : (226) 76 60 97 80 / (33) 6 08 56 37 94

E.mail : oliviersama@yahoo.fr / Site Web : www.anc-burkina.com

ANNEXE II

Compte rendu de l'atelier : "Protocole de Nagoya : concilier les intérêts locaux et ceux des utilisateurs finaux"

Animatrice : Mme le Pr. Zoubida CHARROUF, Maroc

Expert : Céline ROCQUET, France

Questions (brainstorming) du groupe de travail :

Comment harmoniser les procédures et créer une base commune de fonctionnement ?

Comment négocier un juste partage des avantages ?

Comment concilier les attentes des parties prenantes ?

Quel rôle du gouvernement dans le recensement des connaissances traditionnelles ?

Recommandations proposées :

Recommandation 1 : proposer un pré-projet de loi APA aux gouvernements

Accompagner les gouvernements en formant un comité de pilotage multipartite, multi-ministères, qui peut être à la fois inter-régional ou international pour la rédaction des textes d'application de la loi APA.

Exemple : Bolivie

Recommandation 2 : Former une délégation pour négocier les lois et conditions d'APA avec les gouvernements.

Rencontre avec les négociateurs de la CBD. Proposer aux gouvernements des arbres de décisions leur proposant des options de conditions et modalités d'APA tout en leur laissant le choix.

Recommandation 3 : Collaboration entre industriels et institutions locales

Création d'un véritable dialogue pour faire des propositions et notamment une procédure simplifiée de demande de permis. Cette collaboration permettra plus de transparence et d'interaction. Les acteurs de la cosmétiques (fournisseurs de matières premières, d'ingrédients, marques) pourront rédiger un document pour expliquer le fonctionnement du secteur et donc ses contraintes et besoins.

Présenter des exemples de succès et de collaborations réussies pour la mise en place de l'APA.

Recommandation 4 : Participation du FIAB à la COP 15

L'institutionnalisation du FIAB (marques, fournisseurs et associations du secteur de la beauté en lien avec l'Afrique) serait suivie par sa participation à la prochaine COP15 en 2020 qui aura lieu en Chine afin d'être acteur des prochains objectifs. Nous pourrions en profiter pour réaliser un plaidoyer pour l'abandon ou l'élargissement de la liste Chine.

ANNEXE III

Compte rendu de l'atelier : "Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) : une alternative pour les certifications biologique et équitable"

Animateur : Mme Edwige RANOUILLE, Greentech, France

Experte : Mme Salamata Sophie SEDGHO, CNABIO, Burkina Faso

Bénéfices :

Les SPG présentent des avantages communs aux attentes d'une certification biologique et équitable : Qualité ; sécurité alimentaire ; traçabilité, confiance, transparence ; Autonomisation (augmentation des revenus des producteurs).

Les bénéfices spécifiques et différenciants de ces SPG sont les suivants : Création de réseaux (mutualisation des moyens) ; diminution du coût de la certification ; pertinence par rapport aux usages locaux.

Etat des lieux des points bloquants et solutions proposées :

Points Bloquants	Solutions Envisagées
Système local, non reconnu à l'export	Création d'un réseau des différents pays africains
	Formalisation d'un référentiel équivalent à celui déjà connu ; avec une base commune et des spécificités par pays (climat, ressources...)
	Validation par les dirigeants/autorités. Adhésion à l'IFOAM. Reconnaissance par un organisme certificateur en place (Ecocert...)
	Augmentation de la visibilité (nombre de producteurs certifiés) → faire la promotion du SPG, communiquer (foire, marché)
Manque de communication	Introduction, sensibilisation dans les écoles d'agriculture
	Création de jardins scolaires
	Formation
	Information du consommateur
Risque de fraude. Besoin d'engagement des producteurs et des certificateurs	Mise en place de systèmes de contrôleurs indépendants (travaillant des cultures différentes et issus de situations géographiques différentes)
	Amende en cas de non-respect
Besoin d'intrants BIO (qualité/quantité)	Utilisation de compost produit localement, et déjà efficace
	Formulation
Absence de semences en BIO	Utilisation provisoire de semences conventionnelles
	Remplacement progressif lors de la production de semences BIO
Diminution du rendement du produit fini	Concertation des producteurs permettant une réorganisation par rapport aux demandes
	Formation pour une maîtrise des techniques agroécologiques
Délais de certification	Etude de la situation (champs vierge, environnement...) au cas par cas

Facteurs qui favorisent le développement des initiatives SPG :

- Bonne compréhension de l'agriculture biologique et des SPG
- Vision commune en fonction du contexte local
- Structures du SPG détenues et maintenues par les acteurs impliqués
- Apprentissage continu
- Implication des consommateurs dans le SPG
- Développement d'actions collectives par les producteurs
- Accès au marché
- Contribution financière des producteurs pour la mise en œuvre du SPG

ANNEXE IV

Compte rendu de l'atelier : "Packaging : vers une filière éco-responsable en Afrique"

Animateur : M. Patrice ANDRE, France

Expert : M. Éric AMETSIPE, VMB, Togo

Constat :

Le développement de produits de Beauté est souvent bloqué en Afrique par la difficulté à accéder à des packagings, qu'ils soient primaires ou secondaires. Les packs d'importation sont peu accessibles car les quantités nécessaires sont insuffisantes pour bénéficier de conditions acceptables. Les acteurs de la filière ont alors recours à des contenants issus du recyclage (comme par exemple des bouteilles plastiques) qui ne sont pas à l'avantage du produit à valoriser.

Ce qui définit toute offre commerciale est composé de 3 éléments :

- Le produit proprement dit (le contenu)
- Ce qui entoure le produit (le contenant)
- Ce qui décrit l'offre (Discours, Information et communication)

Des trois éléments le contenant est souvent le maillon faible dans l'offre de Beauté Africaine.

Objectifs :

Les acteurs africains ont la volonté de développer des produits de Beauté utilisant au mieux les savoir-faire et les ingrédients issus de la Culture et de la Nature africaines en s'inspirant des nombreuses traditions tout en y apportant une touche de modernité permettant de vraies innovations. Si de nombreuses matières 1ères sont obtenues à partir des ressources végétales africaines pour concevoir et produire les contenus des produits de Beauté, il n'en est pas de même pour les contenants.

L'Atelier Packaging du FIAB Essaouira propose des pistes de réflexion aux acteurs africains de la beauté afin de promouvoir une offre « Made in Africa ». Ces pistes sous entendent de respecter quelques règles et / ou principes fondamentaux.

- Utiliser des matières 1ères sourcées localement
- Favoriser les matières obtenues selon les principes du « biologique » et permettant une traçabilité totale.
- Développer des formulations simples mais efficaces
- Innover en s'inspirant des traditions et des us et coutumes.
- Tenir des discours de communication sincères et honnêtes. Le rêve et la réalité peuvent fonctionner harmonieusement.
- Mettre à disposition l'offre Beauté auprès des populations locales en priorité. L'exportation peut être envisager dans un 2^{ème} temps.
- Tenir des positions éthiques et équitables à tous les stades du développement et de la commercialisation de l'offre.

Ces règles s'appliquent aux 3 éléments de l'offre, mais l'atelier Packaging c'est focalisé sur l'élément « contenant »

Propositions de l'Atelier Packaging :

Afin de respecter les règles et /ou principes fondamentaux énoncés précédemment, il est proposé une Charte que l'atelier propose d'appeler :

Charte **CosmAfrique**

Cette Charte définit les conditions à remplir pour accéder au « Made in Africa »

Cette Charte propose le type de matériel qui peut être utilisé pour le packaging qu'il soit primaire ou secondaire.

Les matières du packaging sont d'origine locales. Elles peuvent être Biosourcées en direct ou provenir d'un processus de recyclage. Au Togo, par exemple, des emballages sont conçus à partir des feuillets intermédiaires constituant les sacs de ciment. Dans toute l'Afrique de Ouest, les Calebasses sont d'ores et déjà utilisées de maintes façons, mais il n'est pas aisé de trouver des lots de Calebasses répondant aux critères qualitatifs et quantitatifs d'une filière « Beauté ». Les Calebasses sont d'excellents contenants pour des beurres, des baumes et autres produits pâteux comme cela est déjà démontré avec leurs utilisations pour le beurre de karité.

D'autres matériaux peuvent être avantageusement utilisés comme packaging primaire s'ils sont suffisamment standardisés pour répondre à des demandes (Liste non exhaustive) :

- Le bois
- Les tronçons de bambous
- Les feuilles de palmiers
- Les raphias

D'autres matières peuvent être utilisées après transformations. C'est le cas des coques d'arachides, de karité et autres qui peuvent technologiquement être transformées en pâtes dans le but de fabriquer des packagings secondaires.

Cette charte propose comment le respect des règles peut être contrôlé dans un souci de recherche de qualité.

Pour se faire, l'atelier propose de mettre en place un système d'auto-contrôle par les acteurs eux-mêmes. Tout manquement au respect des règles et/ou principes fondamentaux de la Charte CosmAfrique entraînera le retrait temporaire ou définitif du label « Made in Africa »

Pour se faire, l'atelier propose de s'inspirer du processus Bio SPG tel qu'il a été défini par le CNABIO.

Dans un souci de qualité l'atelier propose aussi de limiter au maximum **les dates de péremption** des produits proposés. 6 mois semble une limite acceptable mais cela peut être revu au cas par cas en fonction des produits. Cette mesure permet un ajustement plus précis de l'offre aux marchés locaux. Elle permet de proposer des produits plus frais qui ne nécessitent pas l'ajout d'additifs pour assurer de longue période de conservation.

Cette charte propose des packagings connectés.

La téléphonie mobile est très développée en Afrique. Il est alors possible à chacun de lire les codes-barres sur tous les produits proposés. L'ensemble de l'information sur le produit devient accessible à tous : Composition du produit, fonctions du produit, date de fabrication du produit et date limite d'utilisation, nom du fabricant,

L'utilisation du code-barre allège l'impact environnemental du packaging. L'utilisation du code-barre donne l'information à tous dans la langue souhaitée.

Le code-barre peut être gravé sur tous les matériaux utilisés pour les packagings qu'ils soient primaires, secondaires et tertiaires.

UN code-barre sur une calebasse, n'est-ce pas l'union de la tradition et de la modernité !

Conclusions :

L'atelier souhaite, par les propositions ci-dessus, contribuer au développement d'une offre Beauté Africaine qui ne soit pas une copie de l'offre faite par les grandes compagnies occidentales. IL est préférable d'innover que de copier. L'Afrique peut inventer ses produits de Beauté qui seront complémentaires des offres déjà existantes.

Ces produits doivent favoriser

La simplicité

L'efficacité

L'innocuité

La Charte **CosmAfrique** est une aide à la création du « **Made in Africa** » et non une finalité.

L'atelier propose que suite au FIAB 2019 Essaouira un « groupe projet » peaufine et rédige cette charte afin qu'elle devienne un outil à la disposition de tous les FIABISTES.

L'Atelier Packaging

Essaouira le 24 avril 2019

ANNEXE V

Compte rendu de l'atelier : "Qualité et Sécurité des Cosmétiques"

Animatrice : Francine JOLY, Sephrapharma, France

Experte : Dr. Manon AMINATOU, France

Un état de lieu et comparatif des systèmes qualité et suivi sécurité des matières premières et produits cosmétiques a été réalisé dans le groupe.

Pour les **coopératives Huile d'Argan**, le système de Management de la Qualité est mis en place de la matière première au produit fini (normes de fabrication, Cahier des charges, traçabilité fiches de suivi, opérateur, n° de lot, audits internes et externes). Les produits font l'objet d'analyses chimiques et biologiques par un laboratoire par le dosage de certains composés obligatoirement (pesticides, indice de peroxyde, phtalates, acidité microbiologie). Il existe également un établissement autonome de contrôle des lots qui assure la sécurité du produit fini. Cet établissement délivre un certificat d'inspection qui permet l'exportation des PF. Le modèle type pourrait être transposable à d'autres coopératives et dans d'autres pays. Les femmes ont pleinement conscience de l'intérêt de ces documents pour la reconnaissance de leur travail artisanal et de sa qualité.

Le même système est mis en place dans les **coopératives de plantes aromatiques et médicinales**, même s'il est rapporté plus de difficultés de compilation des informations concernant les récoltes, les plantations et la rotation des parcelles.

Concernant la **production de savon au Burkina Faso**, il existe des recettes types pour la réalisation des produits. Cependant, la traçabilité se met lentement en place et aurait besoin de plus de support. Le modèle explicité plus haut pour être d'une aide précieuse pour ces structures. En plus du transfert du modèle, les femmes auraient également besoin d'être plus sensibilisées à l'intérêt de la traçabilité pour la qualité et la sécurité, et formées sur son utilisation.

Dans l'ensemble, les structures auraient aussi besoin d'être mieux sensibilisées aux bonnes pratiques de fabrication.

Il est également proposé la création d'une plateforme d'échanges de bonnes pratiques, de conseils et de commercialisation des produits. La VMB pourrait jouer ce rôle.

ANNEXE VI

Déclaration d'Essaouira du 26 Avril 2019

6^{ème} Forum International Afrique & Beauté « Beauté et Innovation : vers une économie responsable en Afrique »

Organisé par les associations Nature & Culture Burkina et Ibn Al Baytar,

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable auprès du Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable

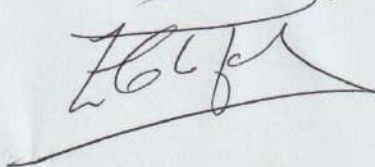
Déclaration d'Essaouira

Nous, participants au 6^{ème} Forum International Afrique et Beauté qui s'est tenu à Essaouira (Maroc) du 22 au 26 avril 2019, suite à en avoir débattu pendant les 5 jours, déclarons :

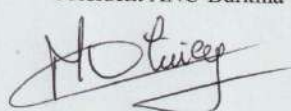
1. Vouloir attirer l'attention des différents gouvernements des pays d'Afrique sur la nécessité d'appuyer la mise en œuvre du protocole de Nagoya, en y associant toutes les parties prenantes notamment : les communautés locales, les coopératives et associations de producteurs récolteurs, les universités et instituts de recherche nationaux, les laboratoires de transformation et valorisation cosmétique, les autorités des ministères concernés. Ceci afin de permettre une réelle adéquation entre les textes législatifs et les attentes et besoins de chacune des parties
2. Sur la question du Partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques africaines, il nous semble important de privilégier les avantages non monétaires, car plus efficaces, plus durables, plus proches des préoccupations des communautés locales et plus générateurs d'échange et de relations humaines que les avantages uniquement monétaires .
3. Promouvoir le développement des métiers de beauté (cosmétique, mode et maroquinerie, tourisme durable...), valorisant les traditions et la biodiversité végétale africaine, visant le marché local et international
4. Encourager le développement de packaging éco-responsable, issu de matières premières locales, respectant l'homme et l'environnement
5. Favoriser l'émergence de systèmes autonomes locaux et participatifs pour la certification de qualité biologique et /ou équitable, d'un coût accessible et adaptés aux conditions spécifiques du continent africain
6. Appuyer la mise en place d'un système de formation et de transmission des connaissances, incluant l'évolution vers l'entreprenariat et l'emploi des jeunes
7. Soutenir la création de la Fédération Internationale Afrique & Beauté qui œuvrera à la mise en réseau des différents acteurs représentés lors de ce forum, couvrant les différents métiers de la beauté

Fait à Essaouira, le 26 Avril 2019

Mme Zoubida Charrouf
Présidente association Ibn Al Baytar



Mr Marc Olivier
Président ANC-Burkina



ANNEXE VII

LISTE PARTICIPANTS FIAB 2019

NOM	Prénom	Société / Structure / Organisation	Pays	Email
ABDESSEMED	Meriem	GIZ en Algérie	Algérie	meriem.abdessemed@giz.de
ADJASSA ADÉLÉKÉ	Abd Al Majid	Etudiant	Bénin	amajid0586@yahoo.fr
AIT ABBO	Fatima	Coopérative Akkaine Ouargane Ethical women	Maroc	coopakkayneouargan@gmail.com
AIT CHAJIAA	Fatima	Coopérative Tamait Ethical women	Maroc	cooparganetamait@gmail.com
AIT HADDOU	Drissia	Coopérative femmes de dades	Maroc	aithaddou.D.tc5b@gmail.com
AIT TALEB	Amina	coopérative Taitmatine	Maroc	amina.ait.taleb.14@gmail.com
AMAGUAR	Fatima	Coopérative Amagar	Maroc	coopamagar@gmail.com
AMEHRI	Fatima	UCFA	Maroc	arganecoop@yahoo.fr
AMETSPE	Komla Gbato	VMB	Togo	@ricametspe@gmail.com
ANCHARTECHAHAR	Virginie	SERDEX	France	virginie.anchartechahar@airliquide.com
ANDRE	Patrice	BOTANICOSM'ETHIC	France	patrice.andre0@orange.fr
ANDRÉ	Maryvonne	BOTANICOSM'ETHIC	France	patrice.andre0@orange.fr
BASTIN	Celine	Yves Rocher	France	celine.bastin@ymnet.com
BENRAYANE	Ali	PNUD	Maroc	
BERRIGA	Mohamed	B.K.Lab	Maroc	bklab.agadir@gmail.com
BITAR	Khalid	IRCOS	Maroc	
BITAR	Khadija	IRCOS	Maroc	
BOUDBAYZA	Ezzahra	Coopérative Aknari	Maroc	coopaknari@yahoo.fr
BOUSEDRA	Lamia	Association Ibn Al Baytar	Maroc	bousedra.lamia@gmail.com
BOYER	Yuleimy	Comité organisateur	France	christian@les-boyer.fr
BOYER	Christian	Comité organisateur	France	christian@les-boyer.fr
CHAFCHAOUNI	Mohamed	Association Ibn Al Baytar	Maroc	chafchaouni_m@yahoo.fr
CHAFCHAOUNI	Imane	GIZ	Maroc	imane.chafchaouni@gmail.com
CHAOUBI	Laarbi	Association Agriculteur Moderne de Brachoua	Maroc	larbi.chaoubi@gmail.com
CHARROUF	Zoubida	Ibn Al Baytar	Maroc	zcharrouf@yahoo.fr
CHDDACH	Fatima	Coopérative Tifaout n bolberj Ethical women	Maroc	tifaoutcoop@yahoo.fr
DAHMANI	Aouali	Association Ibn Al Baytar	Maroc	aouali15@yahoo.fr
DEBBAGH	Meriem	IRCOS Maroc	Maroc	debbagh.m@ircoslaboratoires.com
DRAMÉ	Diogou	La Fabrique	France	contact@lafabrique621.com
EL GANNOUNI	Salma	PNUD	Maroc	elgannounisalma@gmail.com
EL RHAFFOULI	Kaoutar	GIZ	Maroc	kaoutar.el@giz.de
ELFAKIR	Claire	Cosmetosciences	France	claire.elfakir@univ-orleans.fr
ELJAZOULI	Fatima	Coopérative Amasnighrem	Maroc	coopamasnighrem@gmail.com
ELMONFALOUTI	Hanae	Association Ibn Al Baytar	Maroc	elmonfahana@yahoo.fr
GAJO	Michael	GIZ Maroc	Maroc	michael.gajo@giz.de
GAKPA-MONNOU	Ekouevi	VMB	Togo	ets.gakpajs@gmail.com
GARCIA	Christine	SEPPIC	France	christine.garcia@airliquide.com
GATTESCO	Francesco	Indena SpA	Italie	francesco.gattesco@indena.com
GOI	Paolo	Davines SpA	Italie	P.Goi@davines.it
HENCHIRI	Hichem	Bioeurope - Solabia	France	hichem.henchiri@solabia.fr
HOCQUAUX	Michel	Consultant	France	michel.hocquaux@orange.fr
BARRY	Houretou	Association "FAMIRAN" de Houndé	Burkina Faso	
IDBOURROUS	Jamila	UCFA	Maroc	idbourrous.ucfa@gmail.com
JAZOULI	Fouad	Association Ibn Al Baytar	Maroc	jazouli_fd@yahoo.fr
JOLY	Francine	SEPHRA PHARMA	France	francine-joly@sephrapharma.com
KENABO	Zahra	Coopérative Ajddigue	Maroc	houmo_zahra@yahoo.fr
LAFRAM	Soumia	Coopérative Agricole AZZHAA	Maroc	laf.soumia@gmail.com
LAMBERT	Carole	Givaudan Active Beauty	France	carole.lambert@givaudan.com
LE DAVADIC	Solen	SILAB	France	s.ledavadic@silab.fr
LECLERE BIENFAIT	Sophie	EXPANSCIENCE	France	SLECLERE@expanscience.com
LEFEBVRE	Estelle	DHHD	France	estelle.sb@orange.fr
LIONEL	Bernard	LB Consulting International	France	l.b.consulting@wanadoo.fr
LOMRI	Najat	HEFLAB	Maroc	nlomri@heflab.ma
MAIT	Abdellatif	Chef département ANDZOA	Maroc	
MAJDI	Amina	Coopérative Sanad agricole	Maroc	aminacoop10@gmail.com
SOUAIBO	Mamina	l'Union Des Femmes Artisanes de Gassan	Burkina Faso	
MANASE	Mahenina Jaovita	Université d'Antsirana	Madagascar	mmahenina@yahoo.fr
MANON	Aminatou	VisaTox	France	m.aminatou@visatox.fr
MARTINEZ	Marlon	Nauki	Allemagne	marlon.martinez@nauki.de
MAZZINA	Lea	LVMH Recherche	France	lmazzina@research.lvmh-pc.com
HARVEY	Melissa	Zorah biocosmétiques	Canada	melissa.harvey@zorah.ca
MSIKA	Philippe	Yves Rocher	France	nathalie.vaudolon@ymnet.com
NAJID	Ahmed	Directeur provincial d'Agriculture	Maroc	najid2med@gmail.com
OLIVIER	Marc	Sama Bioconsult	Burkina Faso	oliviersama@yahoo.fr
OLIVIER	Anatou	FAMIRAN	Burkina Faso	anatoubarry@yahoo.fr
OUMOUHAB	Abdelali	Directeur provincial Eaux et Forets	Maroc	abdelalio@yahoo.fr
PAJOT	Nicolas	LABORATOIRES PRODHYG	France	npajot@prodhyc.com nicolas.pajot@prodhyc.com
PERCHERON	Emmanuelle	Cosmetosciences	France	emmanuelle.percheron@univ-orleans.fr
PIPON	Bernard	Des Horizons et Des Hommes	France	bernard.pipon@laposte.net
RANNOU	Alexis	Givaudan	France	alexis.rannou@givaudan.com
RANOUILLE	Edwige	GREENTECH	France	developpement@greentech.fr
R'CHID	N'Devane	Association Toogga	Mauritanie	medbabasaid2@gmail.com
RENIMEL	Isabelle	IK active	France	ikrenimel@gmail.com
RICHARD	Morin	Zorah biocosmétiques	Canada	richard.morin@zorah.ca
ROBERT	Carole	Fondation BDA	Canada	c.robert@fondationbda.org
ROCQUET	Celina	Consultante	France	celina.rocquet@gmail.com
SANOU	Lassina	CNSF	Burkina Faso	lsanou2001@yahoo.fr
SAYE	Khadija	Coopérative Aguerd Ethical women	Maroc	coopageurd@gmail.com
SCHNEIDER	Claudine	Des Horizons et Des Hommes	France	claudine8schneider@orange.fr
SEDGHO	Sophie Salamata	CNABIO	Burkina Faso	
SIDIBÉ	Hawa	ADPDH	Mauritanie	
STITOU	Mourad	GIZ	Maroc	mourad.stitou@giz.de
VAGANAY	Victoria	GREENTECH	France	victoriavaganay@greentech.fr